

Maroc



Maroc

« Découvrir en soi ce qui ne vieillit pas »

Du 18 au 30 Mars 2017

13 jours/11 nuits

avec Suzanne Bernard Ph. D.

Une occasion d'ouverture sur la spiritualité et de pratique selon l'enseignement d'Eckhart Tolle.

Voyages Momentum

1030 rue Beaubien Est, suite 400

Montréal (Qc) – H2S 1T4

Tél : 514.374.7965 / 1.866.374.7965

www.voyagesmomentum.com | www.spiritours.com

Itinéraire

Jour 1 | Samedi 18 Mars

DÉPART DE MONTRÉAL

Rendez-vous en début de soirée à l'aéroport de P.E. Trudeau (Montréal) pour un vol à destination de Marrakech.

Jour 2 | Dimanche 19 Mars

MARRAKECH

Arrivée en matinée à l'aéroport de Casablanca pour prendre votre vol domestique vers Marrakech. Transfert à votre Riad, installation suivi d'une pause thé à la menthe en guise de bienvenue. Souper au Riad.

Jour 3 | Lundi 20 Mars

MARRAKECH

Petit déjeuner et souper au Riad. Temps libre pour visiter la ville Marrakech, ville impériale et capitale touristique du Maroc. Marrakech « La Rouge », trône au cœur de cette émeraude. Ses remparts ocre, flamboyants, encerclent ses souks colorés, sa célèbre place Jema-el-Fna, ses palais cachés par de hauts murs. La grande médina du sud dépayse et envoûte. Début des ateliers avec Suzanne Bernard.

Jour 4 | Mardi 21 Mars

MARRAKECH

Petit déjeuner et souper au Riad. Partie de la journée consacrée aux ateliers de Suzanne Bernard.

Jour 5 | Mercredi 22 Mars

MARRAKECH

Petit déjeuner et souper au Riad. Excursion d'une journée : vous découvrirez un petit village berbère à 50 km de Marrakech où vous visiterez l'Écomusée Berbère et le Jardin bio aromatique de la Vallée de l'Ourika. Vous visiterez également le village de Imil, point de départ pour la plupart des excursions vers le Mont Toukbal. (durée de l'excursion : de 8h à 18h).

Jour 6 | Jeudi 23 Mars

MARRAKECH

Petit déjeuner et souper au Riad. Partie de la journée consacrée aux ateliers de Suzanne Bernard.

Jour 7 | Vendredi 24 Mars

MARRAKECH

Petit déjeuner et souper au Riad. Partie de la journée consacrée aux ateliers de Suzanne Bernard.

Jour 8 | Samedi 25 Mars

Petit déjeuner et souper au Riad. Partie de la journée consacrée aux ateliers de Suzanne Bernard. Excursion d'une journée : lors de cette visite, vous explorerez Essaouira, ville fortifiée au bord de l'Atlantique. Une longue promenade sur la grande plage de sable vous permettra d'admirer ce coin de pays dont la beauté est à couper le souffle ! (durée de l'excursion : de 7h à 20h).

Jour 9 | Dimanche 26 Mars

MARRAKECH

Petit déjeuner et souper au Riad. Partie de la journée consacrée aux ateliers de Suzanne Bernard.



Jour 10 | Lundi 27 Mars

MARRAKECH

Petit déjeuner et souper au Riad. Partie de la journée consacrée aux ateliers de Suzanne Bernard.

Jour 11 | Mardi 28 Mars

MARRAKECH

Petit déjeuner et souper au Riad. Partie de la journée consacrée aux ateliers de Suzanne Bernard. En après-midi, vivez l'expérience d'un hammam (spa oriental), les Bains de Marrakech, où vous bénéficierez d'un massage traditionnel.

Jour 12 | Mercredi 29 Mars

MARRAKECH

Petit déjeuner et souper au Riad. Partie de la journée consacrée aux ateliers de Suzanne Bernard et aussi pour profiter de la ville une dernière fois... un souper d'adieu aux couleurs locales est prévu (folklore et couscous).

Jour 13 | Jeudi 30 Mars

MARRAKECH - MONTRÉAL

Après le petit déjeuner, transfert à l'aéroport de Marrakech pour votre vol de retour vers Montréal avec une correspondance à Casablanca.

****Itinéraire sujet à changement - Circuit exclusif, tous droits réservés****

Hébergement

Riad Sahara Nour (Historique)

Le Riad Sahara Nour se veut un centre de création artistique et accueille des retraites aussi diverses que variées.

Construit à la fin du 19^{ème} siècle dans un quartier très calme de la médina (ancienne ville), Riad Sahara Nour appartient à cette vieille tradition des Riads de par son implantation et son architecture classique : construction en pisé, lieux d'habitation disposés de façon géométrique autour du patio et des quatre jardins autour de la fontaine, plantés d'orangers, d'oliviers, bananiers et de grenadiers.

Pour la petite histoire, il a appartenu dans les années 1920 à l'intendant du pacha El Glaoui, puis à une riche famille de marchands de tapis marrakchi.

Acquis début 2000 par Lucile et François, il a fait l'objet d'une restauration durant deux ans, restauration menée par les meilleurs mâalems (artisans) de Marrakech qui ont respecté la construction traditionnelle avec tout le savoir-faire hérité des traditions ancestrales.

Depuis 2002 (année de son ouverture), Lucile et François, s'efforcent de faire de ce lieu, un lieu vivant d'accueil, de rencontres, de découvertes, un lieu aussi de repos et de quiétude où il fait bon vivre, pour se reposer après les escapades dans les souks ou dans la ville.



Description sommaire de l'atelier :

En 2016, l'esprit de la majorité des personnes n'est jamais au repos. On vit une véritable incapacité à se déposer dans le présent ; on se dit « et après, et après » ; on meuble désespérément son espace intérieur préoccupé par mille et une choses. Il y a trop de distractions, trop d'informations, d'activités, de pensées, d'émotions. En fait, ce qui domine dans notre monde actuel, c'est beaucoup plus « l'avoir » et le « faire » que « l'être ».

Cet atelier est destiné à aider les personnes à se sentir reliées à l'être, à cette dimension des profondeurs, à cette réalité qui est stable à l'intérieur de nous, indestructible, non soumise au vieillissement et dont tous les sages de toutes les traditions font état, qu'ils la nomment le Soi, l'Âme, le Divin en soi, le Royaume des cieux, la Réalité ultime.

Cet atelier est destiné à aider les personnes de tous âges à mettre en pratique les convictions qu'elles ont tirées soit des enseignements spirituels d'un livre, d'une conférence ou d'une rencontre avec un sage, mais qui sont demeurées inefficaces dans leur quotidien. Car la bonne nouvelle, c'est qu'en approfondissant les principes de base d'une pratique du Moment Présent, il est possible de le faire grandir dans notre vie de tous les jours pour en retirer les bienfaits, en commençant par le calme intérieur. Eckhart Tolle nous dit ceci : « *Ne désirez pas autre chose que le Moment Présent, tel qu'il est. De cette façon, vous faites de la place à ce qui est plus précieux : la Paix du cœur.* »

Buts de l'atelier :

- ✚ Se situer face à l'intériorité, au retour à soi.
- ✚ Expérimenter différentes formes de silence intérieur et de méditation.
- ✚ Apprivoiser la pleine conscience de son corps et de sa respiration.
- ✚ Apprendre à demeurer présent à ce qui est dans la vie de tous les jours.
- ✚ Développer une approche personnelle pour se brancher à l'être.
- ✚ Découvrir les sources sur lesquelles s'appuyer.

Déroulement de l'atelier :

À l'aide d'exposés, de discussions, d'exercices simples et pratiques, les participants seront guidés tout au long de cet atelier pour mettre en pratique ce que signifie vivre dans l'instant présent et lâcher prise. Le contenu des ateliers réfère principalement aux enseignements d'Eckhart Tolle, lesquels sont en lien avec les principes universels de toutes les traditions spirituelles qui ont fait leur preuve à travers les âges.

Suzanne Bernard fera part aux participants des principaux thèmes à l'aide d'exposés, de travaux pratiques, d'échanges en petits groupes et de retours en grand groupe. Ils recevront les notions essentielles ainsi que la guidance nécessaire pour mettre leurs découvertes en pratique dans la vie de tous les jours.

Objectifs :

Les participants repartiront avec la certitude que la pratique du moment présent demeure essentielle à leur quiétude intérieure. Ils ne pourront pas ne pas le mettre en pratique car ils auront expérimenté les bienfaits de se rebrancher à l'Être, de faire silence, de rentrer chez soi.

Information générale



Suzanne Bernard, Ph. D., thérapeute du deuil en bureau privé depuis plus de 25 ans, donne aussi des ateliers et des conférences, tant au Québec qu'à l'étranger, sur les thèmes suivants : « Perdre sans se perdre » ou comment traverser les différentes pertes de la vie ; L'Art du « Bien Vieillir » ; « Découvrir en soi ce qui ne vieillit pas ». En plus de son doctorat sur le thème de la mort en sociologie, elle a été formée à la thérapie du deuil de Jean Monbourquette, pionnier en ce domaine au Québec. Elle a aussi suivi une formation en Provence avec Marie de Hennezel, psychologue, sur l'Art de Bien Vieillir. De plus, elle s'est engagée en 1984 auprès du maître spirituel français Arnaud Desjardins et ce, jusqu'à son décès en 2011. Présentement, elle suit l'enseignement d'Eckhart Tolle auprès de qui elle a fait plusieurs retraites, en l'occurrence à Omega Institute dans l'état de New York, ainsi qu'à Asilomar Center en Californie et à Hungtinton dans le même état.

**Prix du voyage : 3 299 \$/pers. (chambre en occupation double)
Portion terrestre seulement : 2549 \$/pers. (sans vols, ni transferts)**

Supplément pour occupation simple : + 495 \$/pers. (*selon disponibilité – quantité limitée*)

CE FORFAIT COMPREND

- *Le vol aller-retour Montréal/Marrakech via Casablanca avec Royal Air Maroc
- *Les transferts aéroport-Riad aller-retour
- *11 nuits d'hébergements dans un Riad traditionnel marocain (type 3 étoiles) au Riad Sahara Nour
- *La demi-pension soit 2 repas par jour (petit déjeuners et souper) avec eau minérale et thé ou café
- *Un thé à la menthe de bienvenue à l'arrivée et une pause thé à la menthe chaque jour dans l'après-midi
- *Excursions tels que mentionnées dans l'itinéraire avec guides locaux francophones
- *Location de la salle, le prêt du matériel (sonorisation, chevalets, tapis de sol, coussins, paper board, visionnement cassettes/DVD sur TV) aménagé à votre convenance
- *Les ateliers animés et dispensés par Suzanne Bernard, Ph. D.
- *Toutes les taxes (incluant taxes d'aéroport, taxes touristiques et hôtelières ainsi que les taxes du fonds d'indemnisation de l'OPC).

CE FORFAIT NE COMPREND PAS

- *Assurances voyage (voir détails page suivante)
- *Les repas non mentionnés dans « le prix comprends » + les boissons alcoolisées ou non
- *Pourboires & dépenses personnelles

Date limite d'inscription : 15 janvier 2017 (ou quand le nombre max. des passagers est atteint) – Possibilité de s'inscrire après cette date, un supplément pourrait s'appliquer.

Pour vous inscrire : Merci de compléter la fiche d'inscription et nous l'envoyer avec un premier versement de 500\$ plus la totalité de l'assurance, le cas échéant. Il faut s'inscrire le plus tôt possible car les places sont limitées (voir plus bas). Une assurance voyage est fortement recommandée, à payer au moment du versement initial.

Nb de participants : Minimum 6 – maximum 15

Documentation requise : Passeport valide obligatoire pour tous les voyageurs (**validité d'au moins 6 mois après la date de retour du voyage**). Pour les détenteurs de passeports **non Canadien**, veuillez-vous **référer aux autorités compétentes** pour la documentation requise selon votre cas.

Pour des informations, veuillez contacter :

Mikaël Maniscalco | Coordonnateur Spiritours | Tél : (514) 374-7965 p. 207 | mikael@spiritours.com
Suzanne Bernard Ph. D. | Accompagnatrice & animatrice | Tél : (418) 575-3727 | suzannebernard.ca

Formulaire d'inscription



Détenteur d'un permis du Québec

#9812

DESTINATION : MAROC **DEPART :** 18 MARS 2017 **RETOUR :** 30 MARS 2017
PRIX VOYAGE : 3 299 \$/personne (occ. double) - Portion terrestre seulement : 2 549 \$/personne (occ. double)
SUPPLEMENT CHAMBRE INDIVIDUELLE : + 495 \$ ***Quantité limitée ***

M. / MME / MLLE NOM : _____ PRÉNOM : _____

*** Important : les noms et prénoms doivent être identiques à ceux inscrits dans le passeport***

ADRESSE : _____ Ville : _____ CODE POSTAL : _____

TEL (résidence) : _____ TEL (travail) : _____ CELL : _____

PASSEPORT : _____ DATE D'EXPIRATION : ____ / ____ / ____ NATIONALITÉ : _____

Important : Veuillez joindre une copie de votre passeport avec le formulaire d'inscription.

DATE DE NAISSANCE : (jj/mm/aaaa) ____ / ____ / ____ COURRIEL : _____

OCCUPATION DÉSIRÉE* :

- Portion terrestre seulement, sans les vols, ni les transferts
 Chambre individuelle* : + 495 \$ ** selon disponibilités - Quantités limitées *
 Chambre à partager (Nom à préciser : _____)

INFORMATIONS PERSONNELLES :

Personne à contacter en votre absence : _____ Tél : _____

Allergies ou restrictions alimentaires : _____

Êtes-vous autonome ? C'est-à-dire physiquement et psychologiquement apte à participer à toutes les activités proposées au programme de ce voyage sans être accompagné ni aidé par une tierce personne? (Pour le bon déroulement du voyage en groupe, Spiritours se réserve le droit de refuser toute personne jugée non-suffisamment autonome et qui ne serait pas accompagnée).

Oui Non ⇒ Si non, veuillez fournir le nom de la personne qui vous accompagnera : _____

Conditions médicales particulières : _____

Où avez-vous entendu parler de ce voyage ? _____

ASSURANCES VOYAGES CROIX BLEUE - veuillez mettre vos initiales à côté de l'option choisie

| Prix indiqués par pers. / âge | <input type="checkbox"/> Garantie soins médicaux d'urgence | <input type="checkbox"/> Forfait plus (garantie soins d'urgence, annulation pour 3300\$ et bagages jusqu'à 1 500\$) | <input type="checkbox"/> Forfait plus sans soins médicaux (garantie annulation pour 3300\$ et bagages jusqu'à 1 500\$) | En toute connaissance de cause, je décline, en mon nom et au nom des personnes apparaissant à mon dossier, l'offre d'assurance voyage proposée par le conseiller en voyages. Je dégage l'agence de voyages de toute responsabilité pour toute perte pouvant résulter de mon refus. <input type="checkbox"/> |
|-------------------------------|--|---|--|--|
| 0 à 35 ans | 75,31 \$ | 185,11 \$ | 138,71 \$ | |
| 36 à 45 ans | 82,88 \$ | 211,47 \$ | 162,47 \$ | |
| 46 à 50 ans | 90,07 \$ | 232,53 \$ | 181,29 \$ | |
| 51 à 55 ans | 95,69 \$ | 254,77 \$ | 202,90 \$ | |
| 56 à 60 ans | 103,41 \$ | 283,63 \$ | 229,06 \$ | |
| 61 à 65 ans | 120,24 \$ | 334,57 \$ | 272,91 \$ | |
| 66 à 70 ans | 149,04 \$ | 403,82 \$ | 323,10 \$ | |

N.B. Si vous avez 71 ans et plus vous devez nous contacter pour établir votre prime. L'assurance est disponible pour les résidents du Québec et de l'Ontario seulement.

Votre signature signifie que vous avez lu les conditions générales de Spiritours et que vous les acceptez.

Date : _____ Signature : _____

Prière d'envoyer à l'adresse suivante : Spiritours, 1030 rue Beaubien Est, Suite 400, Montréal, Québec, H2S 1T4.

Ne pas oublier d'inclure votre chèque de dépôt de 500\$ (+ assurances si nécessaire) à l'ordre de Voyages Momentum.

Nous vous suggérons fortement d'inclure aussi un chèque postdaté du 15 janvier 2017 pour le solde final.

Autorisation pour paiement par carte de crédit



Détenteur d'un permis du Québec

9812

DÉPÔT

Par la présente, je, _____ autorise **Voyages Momentum** (ou ses fournisseurs de services Voyages) à débiter ma carte de crédit au montant de _____ \$ pour le dépôt au moment de l'inscription.

Type de carte (Visa, MasterCard**) : _____

Numéro de carte de crédit : _____

Expiration : _____

Date : _____

Signature : _____

BALANCE

Par la présente, je, _____ autorise **Voyages Momentum** (ou ses fournisseurs de services Voyages) à débiter ma carte de crédit au montant de _____ \$ pour le **15 janvier 2017**.

Type de carte (Visa, MasterCard**) : _____

Numéro de carte de crédit : _____

Expiration : _____

Date : _____

Signature : _____

*Montant maximum d'une transaction : 6 000\$

**Nous n'acceptons pas les cartes American Express

ASSURANCE GROUPE

Applicable : aux personnes souscrivant la garantie **Soins médicaux d'urgence**

Votre contrat contient des clauses reliées aux conditions préexistantes. Chacune des personnes assurées y est soumise.
Il est important que **chacun** en prenne connaissance.

Admissibilité générale - Tous

Important : dans le cas où la garantie **Soins médicaux d'urgence** est choisie, il est obligatoire, **d'être** bénéficiaire du régime d'assurance maladie/hospitalisation, de sa province de résidence.

ÂGE/DURÉE : 0-54 ANS, TOUTE DURÉE

Section 1 : Avis relatif aux conditions préexistantes

Pour les Soins médicaux d'urgence, afin qu'une maladie, une blessure ou un état de santé déjà existant soit couvert en voyage, une stabilité de **3** mois est exigée avant le départ.

Pour qu'une condition préexistante soit considérée stable et soit couverte en voyage, aucune des personnes à assurer ne doit avoir :

- Été hospitalisée ;
- Consulté un médecin (sauf pour un examen médical de routine) ;
- Eu un changement de posologie dans sa médication existante[†] ;
- Reçu une nouvelle prescription ou consommé un nouveau médicament ;
- Eu un changement dans un traitement existant ;
- Reçu un nouveau traitement ou une nouvelle prescription de traitement ;
- Consommé de la nitroglycérine pour toute condition cardiaque plus d'une fois dans une période de 7 jours pour le soulagement de douleurs à la poitrine ;
- Été traitée avec de l'oxygène à domicile ou eu recours à la corticothérapie pour une condition pulmonaire.

ÂGE/DURÉE : 55-75 ANS, 31 JOURS ET MOINS

Section 2 : Admissibilité à l'assurance

L'admissibilité à l'assurance est soumise aux conditions suivantes. Chaque personne ayant souscrit cette assurance doit être en mesure de répondre **NON** à chacune des questions suivantes. Cela détermine l'admissibilité à la couverture. Veuillez lire attentivement et aviser **immédiatement** votre distributeur si vous n'êtes pas admissible. Les réponses doivent être valables pour chacune des personnes assurées par le contrat.

- 1 - Est-ce que votre médecin vous a avisé de ne pas voyager ?
- 2 - Est-ce que vous souffrez d'une condition médicale en phase terminale ?
- 3 - Souffrez-vous d'insuffisance rénale avec dialyse ?
- 4 - Avez-vous été diagnostiqué ou traité pour un cancer avec des métastases ?
- 5 - Au cours des 12 derniers mois, vous a-t-on prescrit ou avez-vous utilisé de l'oxygène à la maison ?

Si «OUI» à au moins une des questions, la personne n'est pas admissible au produit d'assurance voyage.

Section 3 : Avis relatif aux conditions préexistantes

Pour les Soins médicaux d'urgence, afin qu'une maladie, une blessure ou un état de santé déjà existant soit couvert par l'assurance, une stabilité de **6** mois est exigée avant la date de départ.

Pour qu'une condition préexistante soit considérée stable et soit couverte, aucune des personnes à assurer ne doit avoir :

- Été hospitalisée ;
- Consulté un médecin (sauf pour un examen médical de routine) ;
- Eu un changement de posologie dans sa médication existante[†] ;
- Reçu une nouvelle prescription ou consommé un nouveau médicament ;
- Eu un changement dans un traitement existant ;
- Reçu un nouveau traitement ou une nouvelle prescription de traitement ;
- Consommé de la nitroglycérine pour toute condition cardiaque plus d'une fois dans une période de 7 jours pour le soulagement de douleurs à la poitrine ;
- Été traitée avec de l'oxygène à domicile ou eu recours à la corticothérapie pour une condition pulmonaire.

Attention ! Les conditions non stables sont exclues et ne seront pas couvertes durant le voyage.

Pour la garantie **Annulation/interruption de voyage** du produit que vous avez choisi, afin qu'une maladie, une blessure ou un état de santé déjà existant soit admissible pour annuler ou interrompre votre voyage, une stabilité de 3 mois est exigée avant la date d'achat de l'assurance.

Important : Toute déclaration incomplète, erronée ou inexacte rendra le contrat d'assurance voyage **NUL** et **SANS EFFET** dans sa totalité.

†. Ne sont pas considérés comme changements de posologie de médication existante les éléments suivants :

- | | |
|--|---|
| - prise d'Aspirine non prescrit ; | - diminution de la posologie du médicament pour le cholestérol ; |
| - hormonothérapie de substitution ; | - vitamines et minéraux et tout autre médicament non prescrit ; |
| - ajustement de routine d'insuline ou de Coumadin ; | - changement de médicament pour son équivalent dans une marque générique, |
| - pommades ou onguents prescrits pour irritations cutanées ; | |

Conditions générales



Détenteur d'un permis du Québec

Dépôt et paiement

Un dépôt de 500\$ par personne est requis au moment de votre réservation ainsi que la prime d'assurance-annulation si désiré. Le solde devra être payé au complet au moins 80 jours avant le départ. En cas de retard pour le paiement final, notez que la réservation sera automatiquement annulée entraînant les frais d'annulation sous-mentionnés.

Frais d'annulation

Jusqu'à 65 jours avant le départ : 500\$ de pénalité

À moins de 65 jours avant le départ : aucun remboursement

Changement de nom : jusqu'à 300\$ de pénalité, selon les conditions du transporteur. À moins de 65 jours, toute modification sera considérée comme une annulation.

Spiritours/ Voyages Momentum, se réserve le droit d'annuler un voyage si le nombre de participants n'est pas atteint à la date limite ou de changer les dates au besoin. Dans le cas où Spiritours/ Voyages Momentum décidait d'annuler le voyage, un remboursement complet représentera le règlement définitif envers le passager. Spiritours ne saurait être tenu d'intervenir lors de difficultés entre les autorités d'un pays et un membre du groupe qui ne se serait pas conformé aux lois, coutumes, règlements et traditions du pays d'accueil.

Assurances

Les voyageurs sont invités à se procurer une assurance-annulation dans l'alternative où, pour des raisons majeures (maladie, blessure ou décès survenant à eux-mêmes ou à un membre de leurs proches) ils devaient annuler leur voyage avant le départ ou modifier l'itinéraire en cours de route. De plus nous recommandons fortement de prendre une assurance-médicale. Le coût des assurances n'est en aucun cas remboursable. Les voyageurs doivent prendre connaissance dans leur contrat d'assurance de la nature de la garantie, des risques assurés, des exclusions, limitations et réductions de garanties, ainsi que des procédures de résiliation que contient le produit d'assurance.

Réclamation

Vous devez aviser le représentant de Spiritours/ Voyages Momentum le plus rapidement possible de toute réclamation éventuelle. À l'étranger, vous devez immédiatement communiquer avec votre accompagnateur ou auprès de la direction de l'hôtel afin que la situation puisse être corrigée.

Prix indiqués

Les prix indiqués incluent la contribution au FICAV de 1.00 \$ par 1 000 \$ du produit ou service touristique acheté. Sauf en cas d'indication contraire, tous les prix sont en dollars canadiens. Les prix sont sujets à changement jusqu'à 30 jours avant la date de départ en cas de hausse du prix du carburant imposée par le transporteur ou une augmentation du taux de change de plus de 5% depuis la date de publication du prix du voyage. Si la modification du prix du voyage est égale ou supérieure à 7% du prix original, vous pouvez demander de vous faire rembourser ou d'échanger votre voyage contre un autre, similaire.

Responsabilité de Spiritours

Spiritours/ Voyages Momentum ne peut être tenu responsable des actes, oublis, erreurs ou événements, pertes, dommages ou accidents durant le voyage, ainsi que des retards ou annulation dus à une compagnie de transport. Spiritours/ Voyages Momentum ne peut être tenu responsable de quelque dommage subi par le voyageur pour maladie, blessure, perte, incommodité ou anxiété. Spiritours/ Voyages Momentum décline également toute responsabilité quant à tout dommage découlant d'un acte gouvernemental, de troubles politiques, grèves, actes fortuits. Spiritours/ Voyages Momentum n'effectuera aucun remboursement quelles que soient les circonstances d'un retour prématuré ou d'une partie non-complétée, ni pour les services non-utilisés par les voyageurs. La responsabilité de Spiritours/ Voyages Momentum découlant du défaut de fournir un service ou un avantage décrit dans le présent document est limitée au coût de tel service ou avantage.

Responsabilité du voyageur

Le voyageur s'engage à accepter toute directive raisonnable relative au forfait émis alors que le passager est à l'étranger. Dans le cas où un passager aurait une conduite préjudiciable aux autres voyageurs ou aux fournisseurs de services, et qui persiste dans sa conduite malgré un avertissement formel du fournisseur de services et/ou de son représentant, le passager sera expulsé du groupe et devra assumer tous les frais occasionnés par sa conduite y compris tous les frais supplémentaires que le passager devra déboursier pour son hébergement, nourriture et transport. **Le voyageur est responsable de s'informer sur les exigences d'entrée et de sortie du pays qu'il prévoit visiter, de faire les démarches nécessaires à l'obtention des documents requis et d'en payer les frais correspondants. Dans l'éventualité que le voyageur ne possède pas la documentation requise, il pourrait se voir refuser le passage par les autorités.**